

Préparer l'arrivée de bébé



Une naissance se prépare. Mais face à toutes les disciplines que l'on propose aujourd'hui, comment faire son choix? Alter-NativeS entend, ce samedi à Ottignies-LLN, répondre à toutes vos questions. (DH)

■ Une journée-atelier pour aider les couples à développer leur projet de naissance

OTTIGNIES-LLN ▽ La sophrologie, le chant prénatal, la préparation affective à la naissance, l'haptonomie, le yoga prénatal, la visualisation. Si vous vous apprêtez à devenir maman... ou papa, vous aurez sans nul doute déjà entendu parler de toutes ces notions sans, peut-être, très bien en comprendre toute la portée. Qu'à cela ne tienne, Alter-NativeS vous propose, ce samedi 15 mars, à la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé d'Ottignies-LLN (*), une journée-atelier de découverte des préparations à la naissance.

"Faut-il apprendre à accoucher?,

question Alter-NativeS, une association de parents qui entend promouvoir l'humanisation de la naissance et de la périnatalité et qui s'est donné pour mission d'aider les couples à développer leur propre projet de naissance. Partout dans le monde, et de tout temps, les femmes ont mis au monde leur bébé, sans avoir besoin de cours pour accoucher. Dans nos pays industrialisés toutefois, diverses méthodes de préparation à la naissance existent. Certaines ont pour but d'informer les femmes sur le déroulement d'un accouchement classique à l'hôpital, de soulager les petits maux de la grossesse ou d'apprendre aux futures mères à contrôler leur respiration et à préserver leur périnée."

Et d'ajouter: "D'autres disciplines permettent, dès le début de la grossesse, de tisser des liens affectifs intenses entre la maman, le papa et le bébé. Ces disciplines permettent de quitter la sphère du rationnel pour entrer doucement en contact avec cette

partie de nous qui sait parfaitement comment accoucher. Le cours prénatal servira alors à calmer les inquiétudes qui pourraient empêcher le corps de bien fonctionner et à donner aux parents des moyens de soutien qui leur faciliteront la tâche au moment de l'accouchement. Certains vont plus loin et parlent de préparation à la parentalité."

Ce samedi, lors de cette espèce de salon de la naissance, ce sera donc l'occasion pour les parents de poser toutes les questions qu'ils se posent - Péridurale ou pas?, Chanter ou pas au bébé dans le ventre? Le mari doit-il assister à l'accouchement? Etc... - par rapport à un événement inoubliable dans la vie d'une femme et... d'un homme.

Jean-Philippe de Vogelaere

(*) 10, rue de la Sapinière. Paf: 10 €/pers, 15 €/couple (accès à 3 ateliers moyennant inscription préalable). Inscription par e-mail (contact@alternatives.be) ou au 085/71.45.92. Site: www.alternatives.be.

Multiplication des agressions à Louvain-la-Neuve

■ La lutte s'intensifie contre la délinquance commise en bandes

LOUVAIN-LA-NEUVE ▽ Les agressions notamment sur des étudiants se multiplient depuis quelque temps sur le campus universitaire de Louvain-la-Neuve.

"Mon office est décidé à lutter contre cette délinquance", a affirmé le procureur du Roi Renard lundi matin au tribunal correctionnel de Nivelles à l'occasion de la comparution de l'un de ces agresseurs.

On a ainsi appris que depuis un certain temps même, le parquet de Nivelles est attentif à cette délinquance urbaine faite d'agressions faciles commises par des jeunes en bande contre d'autres jeunes, et qui créent un sentiment d'insécurité parmi la population estudiantine et même la population en général.

Le prévenu qui a comparu hier est à peine âgé de 20 ans. Il faisait partie d'un groupe qui, l'an dernier, a agressé des jeunes dans la cité néolouvainiste. Il est le seul à avoir

été arrêté. Son conseil a demandé au tribunal de lui accorder la suspension simple du prononcé en raison notamment d'une absence d'antécédents judiciaires.

Dangerosité des faits

A propos d'absence, le procureur du Roi a surtout évoqué celle du prévenu dans la compréhension de la gravité des faits commis. Il s'est dit inquiet quant à la capacité de l'intéressé à se rendre compte de la dangerosité de ses actes alors même

qu'il n'a pas répondu à la médiation pénale.

"Nous lui avons tendu une perche qu'il n'a pas saisie. Comment dès lors pourrait-il comprendre que les prochains faits l'amèneront en prison", a dit le procureur Renard.

Pour ce dernier, le sursis assortissant une peine d'emprisonnement est davantage adéquat qu'une suspension simple du prononcé de la condamnation. Le jugement sera prononcé le 7 avril.

A. J.

Un don pour le Congo qui divise

■ Polémique sur un tracteur à Perwez

PERWEZ ▽ Qu'il s'agisse de faire don d'un tracteur à la région de Kimvula avec laquelle Perwez est jumelée, ça ne pose de problème à personne. Mais quand il convient de déterminer si ce sera celui de la majorité ou celui de l'opposition MR, cela devient plus délicat.

Alors que le bourgmestre André Antoine proposait de céder le tracteur Zétor de la commune, Philippe de Béthune (MR) s'est insurgé: "Ce n'est plus de la charité de donner ce tracteur. Il coûte un pont à l'entretien.

Ici, il est déjà difficile de trouver les pièces de rechange. Imaginez comment ce sera au Congo. Ce tracteur est un cadeau empoisonné. On ferait mieux de leur en envoyer un autre, celui qu'une école namuroise est prête à céder et qui, lui, est en ordre."

La réaction du mayor ne s'est pas fait attendre: "Nos amis de Kimvula sont ravis de recevoir notre tracteur. Ce sont par ailleurs des champions de la débrouille qui ont aussi une école de mécanique. Je sais qu'il y a moyen de mieux faire, que ce n'est pas parfait. Mais nous ne sommes qu'au début de notre collaboration." Au final, le vote est passé avec 8 abstentions, dont celle de l'échevine Brigitte Marchal.

G. H.

Les minis ont tout d'une grande

■ Dix-sept ans et déjà à la tête d'une entreprise

WAVRE ▽ Des élèves de 5^e, 6^e ou 7^e professionnelle occupant tous les postes d'une vraie petite entreprise: voilà l'aventure que vit une trentaine de jeunes Wavriens. Une initiative qui leur permet de rencontrer les réalités quotidiennes de la vie d'une entreprise, depuis le choix des matières pre-

mières jusqu'aux décisions marketing en passant par les difficultés techniques et financières. Et de présenter trois fois par an leur bilan, lors d'une très sérieuse assemblée générale...

Les élèves de l'IPES (Confé Délices) ont choisi de se lancer dans la vente de confitures et autres pâtes à tartiner artisanales, tandis qu'au Collège Notre-Dame de Basse-Wavre (Mini-Scarf), ce sont des écharpes qui sont proposées. A l'Institut de la Providence, 14 garçons et filles

de la classe de 5^e technique de qualification en comptabilité ont préféré créer et vendre des bijoux. Proviafantaisy propose colliers, bagues, boucles et autres bracelets en perles multicolores. Et avec succès: plus de 230 pièces ont déjà été vendues par les futurs comptables, et le chiffre d'affaires atteint la somme de 1.777 €!

L'explication d'une telle réussite? "C'est plus motivant de travailler comme ça, avoue Stéphanie Bouillon, administratrice-déléguée. Cette mise

en pratique donne envie de s'impliquer plus. On se sent concernés!"

"C'est beaucoup plus intéressant que de proposer toute l'année 6h/semaine de traitement de texte et de tableur, poursuit Madame Archambeau, professeur d'informatique et de gestion. L'aventure de la minientreprise permet aux élèves d'appliquer toutes ces notions théoriques qu'ils ont amassées lors de leurs études. Et plus que jamais, ils s'approprient le projet, et s'y investissent!"

C. R.

■ L'histoire peu banale d'un jeune

LOUVAIN-LA-NEUVE ▽ L'image de la déchéance. Michaël K., un Belge d'origine africaine, a donné cette impression lundi matin au tribunal correctionnel de Nivelles où il a comparu pour un braquage d'épicerie à Louvain-la-Neuve, commis le 13 décembre 2002 avec un mineur d'âge. Il a fêté son 20^e anniversaire il y a quelques jours en prison où il est enfermé depuis son arrestation survenue le 3 janvier.

Comment en est-il arrivé là? C'est la question que tout le monde se pose, surtout sa maman présente dans la salle d'audience. Ne pouvant contenir ses larmes, elle s'est précé-

pitée dans la salle des pas perdus du palais. Elle s'est assise sur un banc pour laisser éclater sa douleur. Cette femme qui vit seule et sans emploi, éduque avec ses petits moyens Michaël que tout promettait à un bel avenir...

Tout bascule

Avant d'être opéré à cœur ouvert, il avait de belles prédispositions sportives. Entre autres, champion de Belgique du lancer du poids, possesseur d'un brevet de sauvetage et joueur de basket, il a attiré l'attention sur lui quand il s'est mis au football. Des émissaires du SC Anderlecht l'ont repéré. Ils ont voulu l'envoyer au centre de formation du club. Sa maman s'y est opposé. Puis, tout a basculé: la malformation cardiaque et l'opération.

"Vous qui avez de

graves problèmes de santé, vous savez que la vie est précieuse", lui a dit la juge Sophie Sterck après lui avoir rappelé la peur qu'il a provoquée chez sa victime.

Celle-ci était occupée à ranger son épicerie et venait de disposer l'argent de la resette du jour dans des enveloppes lorsque Michaël K. est entré armé avec son jeune comparse.

"Vous avez pu voir dans ses yeux la peur que vous avez générée à la victime", a dit le procureur Renard.

Une peine de prison a été requise. Elle pourrait être assortie d'un sursis. Le conseil de Michaël K. a joué sur le destin de son client pour expliquer la dérive. "C'est une histoire peu banale d'un jeune qui n'a pas le profil d'un délinquant", a-t-il dit.

André Jacques